

## FORMATION PAR APPRENTISSAGE

La formation a un coût et le Pôle Formation Adour adapte sa politique de tarif sur la base des coûts contrat définis par « France Compétence » en fonction du diplôme visé et de la branche de l'entreprise. Ce coût contrat est le coût pris en charge par l'OPCO de rattachement.

La formation est gratuite pour l'apprenti-e.